

Nos initiatives parlementaires

La proposition de loi tendant à créer une agence d'évaluation des politiques publiques dans les Outre-mer,
, rédigée par Patrick Kanner,
déposée le 15 mars 2024.

Politiques publiques dans les Outre-mer

Pourquoi ce texte ?

Les Outre-mer subissent de plein fouet les crises sociales, économiques, climatiques, sanitaires. Face à ces défis, l'État échoue trop souvent à apporter des réponses à la hauteur. Il manque de vision, d'efficacité et, surtout, d'adaptabilité aux spécificités de ces territoires. Cette proposition de loi vise à corriger cela : créer une agence d'évaluation des politiques publiques pour mesurer, ajuster et améliorer concrètement l'action publique dans les Outre-mer. Il est temps d'agir avec ambition et pragmatisme pour répondre aux attentes des ultramarins.

chiffres-clé

4%

de la population française vit dans les Outre-mer

21,7 Md€

budget consacré aux politiques publiques pour les Outre-mer en 2023

Le texte en bref :

Cette proposition de loi vise à créer une Agence d'évaluation des politiques publiques dans les outre-mer qui aurait pour mission principale d'évaluer les politiques publiques afin de mieux répondre aux besoins spécifiques des territoires ultramarins. Indépendante du Gouvernement, elle formulerait des recommandations basées sur ses analyses et remettrait un rapport annuel au Parlement.

Les mesures phares :

1. Créer un conseil d'administration indépendant composé majoritairement de représentants des collectivités ultramarines et de personnalités qualifiées.
2. Mettre en place un conseil scientifique chargé d'assurer la rigueur et la qualité des travaux de l'agence.